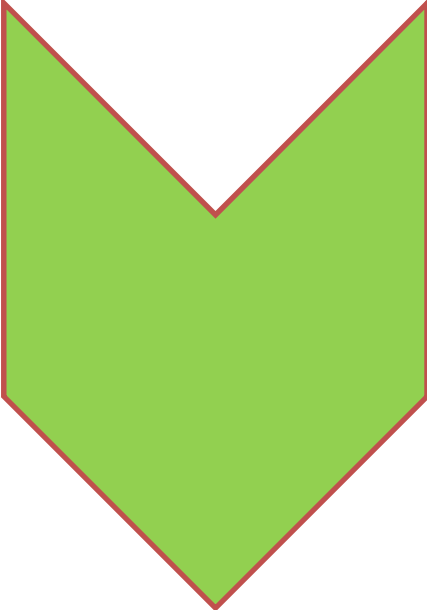


# Présentation de l'expérimentation des psychologues en SSIAD/SPASAD



27/11/2017

- 
- Note d'information du 6 juillet 2017 relative à l'expérimentation de psychologues en SSIAD/SPASAD (mesure 21 PMND)

### 1) **Le profil du psychologue**

- un psychologue clinicien,
- expérience en gérontologie obligatoire,
- intervention à domicile et en équipe,

### 2) **Le public cible**

le binôme aidé-aidant,

### 3) **Les critères de choix des porteurs**

- Territoires ruraux, isolés,
- SSIAD, SPASAD prenant en charge des populations fragiles,
- SSIAD, SPASAD prenant en charge des usagers souffrant de maladies neurodégénératives, SSIAD fonction ressource,

### Actions auprès du patient,

- A sa demande
- Suite à une demande du proche aidant
- A la demande de l'IDEC
- D'un autre professionnel du SSIAD/SPASAD
- Tout autre professionnel qui intervient auprès de l'utilisateur

Elle repose sur un temps d'évaluation globale de la personne dans son contexte de vie

- Au regard des facteurs de vulnérabilité :
  - Grand-âge
  - Présence de poly pathologies
  - Handicap moteur/sensoriels
  - Troubles du raisonnement
  - Isolement et problèmes sociaux

## 2 L'ÉVALUATION VISE :

- Repérage des troubles cognitifs et de leurs conséquences sur les actes de la vie
- Repérage des troubles du comportement impactant sur le bien-être du patient ou de sa prise en charge médicale
- Repérage des troubles de l'humeur associés : versant dépressif/anxieux
- Evaluation du risque de passage à l'acte sur soi ou sur autrui (risque suicidaire)

## 2 L'ÉVALUATION VISE :

- Repérage des dynamiques familiales et des soutiens existants
- L'évaluation des risques psychopathologiques pour l'entourage qui joue un rôle majeur dans le maintien à domicile
- Repérage symptômes d'allure psychiatrique ou neurologique (hallucination/maladie d'Alzheimer)

## 2

## APRÈS L'ÉVALUATION, LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT

- Eclairage pour les professionnels et l'entourage sur les troubles cognitifs ou de comportement et leurs conséquences au domicile
- Aide pour la mise en place de dispositifs pour prévenir l'apparition ou l'aggravation des troubles (guidances par l'aménagement d'activités ou de l'environnement, moyens de communication verbale/non verbale)
- Accompagnement psychologique et soutien sur des périodes définies
- Actions de prévention des risques de passages à l'acte suicidaire



## 2

## APRÈS L'ÉVALUATION, LA PRISE EN CHARGE AUPRÈS DE L'AIDANT

- Soutien des fonctions cognitives et sensorielles
- Actions de prise en charge en binôme avec un soignant
- Accompagnement de l'aidant familial ponctuel
- Orientation vers un autre dispositif :
  - Psychologue
  - Professionnel du libéral
  - Plateforme de répit

**Pour le Département 27 :**

SSIAD de Bernay à hauteur de 0.8 ETP (CH de Bernay),

**Pour le Département 50 :**

SSIAD d'Avranches Sartilly à hauteur de 0.5 ETP,

**Pour Département 76 :**

SPASAD intégré du CCAS d'Yvetot à hauteur de 0.2 ETP,

SSIAD d'Envermeu en direction commune avec le SSIAD de Foucarmont à hauteur de 0.5 ETP,

Croix Rouge Française au Havre à hauteur de 0.5 ETP,

**Département 14 :**

SPASAD intégré de Saint Sever à hauteur de 0,5 ETP,

SSIAD de Bayeux à hauteur de 0.5 ETP,

**Département 61 :**

Le SSIAD de Sées à hauteur d'un 0,5 ETP,

**Indicateurs :**

- Nombre de personnes prises en charge par le SSIAD/SPASAD,
- Nombre de situations pour lesquelles le psychologue est intervenu,

## Identification de l'origine de la demande d'appui du psychologue :

- Proche aidant,
- Médecin traitant,
- IDEC ou autre membre du SSIAD,
- Autres professionnels,

## Type de population :

- MND : maladie d'Alzheimer ou apparentée, maladie de Parkinson, Scléroses en plaques, Autres ....
- Nombre de réunions d'équipe pluridisciplinaire où le psychologue a été présent,
- Nombre de réunions partenariales extérieures auxquelles le psychologue a participé,

Fera l'objet :

- D'une Evaluation annuelle par le biais d'une enquête
- D'une remontée annuelle nationale
- Valorisation de l'expérimentation